

Rapport d'activité 2017



Association BARAK
Rue du Collège 9
2114 Fleurier

Téléphone
032 535 73 91

association@BARAK.ch
www.BARAK.ch

Sommaire

I. Le mot du président	2
Bâtiments	2
Remerciements	4
Comité 2017	4
II. Animation	5
Points forts de l'année	5
Tout au long de l'année.....	7
Autres activités.....	7
III. Comptes 2017 – Association et Animation.....	9
Commentaires	9
Association – Comptes 2017	10
Animation– Comptes 2017.....	11
IV. Annexes	12
Annexe 1 - Fréquentation	12
Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2017	
Association - Fiduciaire Lebet.....	13
Animation - Organe de révision	15

Le mot du président

BARAK poursuit son chemin et fêtera ses dix ans en 2018. Dix ans consacrés à la mise sur pied d'un lieu où les jeunes du Val-de-Travers peuvent se retrouver.

Dès 2012, Barak ouvre une structure d'accueil et d'écoute dans l'ancienne halle de gymnastique du collège primaire de Longereuse.

Cette structure, sous forme d'accueil libre, assume un travail de prévention et d'éducation complémentaire à celui de la famille et de l'école. Elle peut aussi apporter un soutien individuel à des jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

Les communes du Val-de-Travers soutiennent Barak à raison de 10.00 CHF par habitant à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées et de 5.00 CHF par habitant aux Verrières. Ces montants permettent ainsi à l'Association d'augmenter les heures d'ouverture du centre et de porter le taux d'activité total de ses animateurs à 130%.

L'objectif premier reste le 1.5 EPT (équivalent plein temps) ou un encadrement de 150% proposé par le Conseil communal, discuté et accepté par le Conseil général lors de sa séance du 14 mars 2016. Les 2 EPT (200%) proposés par l'AFAG (Association faîtière suisse pour l'animation de l'enfance et de la jeunesse en milieu ouvert) restent l'objectif final.

Ce soutien permet également d'engager des stagiaires et des étudiants d'écoles sociales et ainsi de prêter main forte aux animateurs, en particulier pendant les ouvertures publiques. Il est bien clair cependant que les stagiaires sont là pour apprendre et ne sont pas considérés comme de la main d'œuvre bon marché.

Bâtiments

En 2017, Barak est devenu officiellement propriétaire des deux bâtiments cédés par la Commune de Val-de-Travers en 2016. Cette attribution a été accompagnée d'un mandat de prestations entre la Commune et l'Association, mandat qui définissait les obligations de l'Association en matière d'entretien et de rénovation sur lesdits bâtiments.

Les interventions physiques à effectuer sur les bâtiments se sont révélées importantes tant l'état général des locaux était mauvais. Durant le premier semestre 2017, un projet chiffré (coûts et agenda) a été élaboré. Il a donné lieu à un rapport complet qui a servi de base dans la recherche de fonds.

Au 31 décembre 2017, l'Association était en possession de deux promesses de dons pour un montant de 530'000 CHF : 500'000 CHF de la loterie romande et 30'000 CHF de l'association pour la santé des enfants neuchâtelois (rappelons qu'un premier don avait été reçu en 2016, permettant de réaliser la première étape des travaux). Grâce à ces deux montants, la deuxième étape a pu être planifiée pour le premier semestre 2018.

A relever que la réalisation de l'étape 1 en 2016 (changement des fenêtres et des portes extérieures) a permis une économie importante en matière d'énergie de chauffage.

Extrait:

Plan financier pour transformation des bâtiments BARAK

	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
	Fenêtres et portes Rampe d'accès	Toiture et façades, isolation	Isolation sol, chape, chauffage, électricité sanitaire, bureau	Enveloppe bâtiment annexe
113 Démontages	1'800		700	
211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie	6'500	3'000	2'500	
Echafaudages		8'000		
214 Construction en bois			5'000	
221 Fenêtres, portes extérieures	57'000			
222 Ferblanterie		27'500		
224 Couverture des combles		167'500		
226 Isolation et revêtement de façades		184'000		
232 Installations à courant fort et faible			43'000	5'000
233 Lustrerie			5'000	
243 Distribution de chaleur			31'000	
251 Appareils sanitaires courants			4'500	
258 Agencement de l'office			15'000	
271 Plâtrerie			15'000	
272 Ouvrages métalliques		3'000	3'000	
273 Menuiserie			22'000	
281 Revêtements de sols, chapes			32'600	
285 Traitement de surfaces intérieures			31'000	
291 Honoraires architecte	25'000	26'000	31'000	28'000
292 Honoraires Ingénieur civil		2'000		
463 Aménagements extérieurs				20'000
463 Bâtiment annexe		30'000		100'000
511 Autorisations			3'000	
512 Taxes et raccordements			8'000	
53 ASSURANCES				
531 Assurances pour travaux en cours		3'000		
583 Divers et imprévus	8'000	36'500	21'400	14'500
TOTAL TTC - par étape	98'300	490'500	273'700	167'500
TOTAL GENERAL TTC	1'030'000			

Fréquentation

En 2017, 7'005 jeunes ont fréquenté Barak. En moyenne, le centre accueille 42 jeunes par ouverture (minimum : 13 ; maximum : 96). L'annexe 2 donne le détail de cette fréquentation.

Remerciements

L'Association BARAK remercie vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce centre d'animation d'exister et de poursuivre ses activités.

Bernard Rosat, président et Daniel Huguenin-Dumittan, vice-président
Fleurier, le 12 juin 2018.

Comité 2017

Bernard Rosat	:	président
Daniel Huguenin-Dumittan	:	vice-président et responsable des bâtiments
Gina Rinaldi Perrenoud	:	secrétaire
Mireille Giroud	:	trésorière
Caroline Codoni-Sancey	:	membre
Margherita Giovenco	:	membre
Sandro Agustoni	:	membre
Roger Grandjean	:	membre
Domenico Miriachi	:	membre
Frédéric Mairy	:	représentant du Conseil communal de Val-de-Travers

Equipe d'animation, membres consultatifs

Cédric Schlatter	:	animateur
Alexa Vincze	:	animatrice
Danny Knöpfel	:	stagiaire
Celia Prati	:	stagiaire

Soutiens du comité

Pascal Stirnemann	:	bâtiments, locaux
Sven Schwab et Jean-Patrice Hofner	:	aspects juridiques
Miguel Dominguez	:	informatique

Engagement du comité

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre BARAK. Au cours des séances, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs. Ils participent aussi à diverses manifestations et s'impliquent dans certains projets, notamment de recherche de fonds.

Animation

Points forts de l'année

Février : Réussite et fête d'une formation pratique

Pour célébrer la réussite d'un étudiant HES en formation pratique à Barak, les jeunes ont organisé une fête de départ digne de l'étudiant ! Fajitas, discours, célébrations et larmichettes étaient de mise.

Mars : Présentation premiers secours

Un ancien jeune fréquentant le centre a partagé certaines de ses connaissances avec ses pairs. Il a organisé un après-midi contenant deux présentations et exercices sur le sujet des premiers secours.

Avril : Fête des cinq ans de Barak et arrivée d'un stagiaire

Les jeunes ont désiré fêter les cinq ans d'ouverture de la structure. Un après-midi festive a été organisée par/avec eux. Leur souhait était de fêter cet anniversaire entre eux, choix que nous avons respecté. Les jeunes ont également profité de ces instants pour motiver le nouveau stagiaire à se présenter par un discours improvisé.

Avril : Nettoyage de printemps

Le centre Barak, fonctionnant comme une chambre d'adolescent partagée, suit les rythmes que tous les parents peuvent observer dans de telles chambres. Sur tout un week-end, une équipe de braves a affronté les tourments de lieux parfois en retrait où araignées et insectes les épiaient, tapies dans l'ombre !

Mai : Un théâtre forum

Un théâtre de forum s'est déroulé le 13 mai en soirée sur le thème de l'alcool et des risques liés. L'objectif étant de faire participer les jeunes du centre à changer le cours des événements par des mises en situation où chacun endossait le rôle des différents personnages.

Juin : Abbaye

Comme à l'accoutumée, Barak a prêté ses locaux à l'Abbaye à des fins d'abris et de lieu de repas pour les partenaires de cette fête.

Juillet : Échafaudages

Le dernier samedi avant les vacances d'été de Barak, une équipe de jeunes a participé au démantèlement des échafaudages prêtés par le festival Hors-Tribu.

Août : Fête de quartier

Le 11 août, Barak, les jeunes et les voisins ont organisé une fête de quartier à la rue du collège. Grillades, petits mets préparés par les uns et les autres et bonne ambiance ont caractérisé cet après-midi et soirée très sympathiques.



Septembre : Portes ouvertes de Barak

Bien que les parents soient les bienvenus à tout moment pour voir où leurs enfants passent leur temps libre, Barak a proposé, le samedi 26 septembre, un après-midi portes ouvertes où quiconque pouvait passer le seuil de la porte. Les jeunes ont plus fortement participé à l'édition de cette année. Dès le matin, ils ont aménagé les locaux à cette occasion et étaient présents pour accueillir les adultes intéressés.



Novembre : Tempête de réparations

Pendant toute une semaine, plusieurs jeunes ont décidés spontanément d'entamer des réparations dans les locaux. Fauteuils de biais, armoires brinquebalante et meubles âgés se sont vus remettre d'équerre !

Décembre : Noël

Les jeunes et Barak ont décidé de fêter Noël le samedi 23 décembre avec une formule de goûter canadien où chacun et chacune apporté et cuisiné des cakes, gâteaux et autres délices.

Tout au long de l'année

Les repas du samedi midi, gratuits, demandant une contrepartie de la part des jeunes (ex. cuisiner, mettre la table, la vaisselle, etc.) rencontrent toujours le même succès. L'activité voit s'y joindre les jeunes de tous les groupes de pairs présents au centre. Il participe donc à la qualité de vie du lieu et au rapprochement des différents groupes.

De janvier à juillet, et en décembre, de nombreux temps de midi ont été investis par les jeunes, plus pour discuter de leurs diverses préoccupations que pour manger.

Nadia Jeanmonod, du CAPTT de Fleurier, vient chaque semaine pendant deux heures et construit un lien toujours plus étroit avec les jeunes du centre. Durant ce moment, elle répond à leurs interrogations sur les différents produits stupéfiants, alcoolisés, autres. Cette collaboration hebdomadaire est une belle réussite et les jeunes osent discuter de ces sujets, sans suspicion ou crainte.

Autres activités

Le centre BARAK remplit aussi d'autres fonctions, très utiles, en dehors de l'accueil libre, et organise diverses activités.

- **Accompagnement dans les recherches professionnelles** (aider les jeunes dans la création des différents documents liés à une recherche d'apprentissage, de formations, etc.) ;
- **Accompagnement dans les actes de formation** (soutien, écoute, explications, mise en lien avec d'autres jeunes plus avancés dans leur formation maîtrisant une matière posant difficulté à un autre jeune, les compétences des uns aidant les défaillances des autres) ;
- **Ecoute, notamment en période charnière** (ouverture officieuse) qui fait le lien entre le temps en groupe, l'accueil libre et l'individuel. A titre d'exemple, Barak ferme ses portes le mercredi à 17h30. Ici s'arrête l'accueil libre. Les jeunes quittent les locaux en nombre, d'autres attendent la fermeture pour s'approcher des animateurs et osent là, leur parler de ce qui les concerne personnellement. Ces moments informels permettent de mettre en place des suivis personnels ou des dynamiques de projet. Ce temps n'appartient pas à une ouverture officielle ; toutefois il en fait partie. ;
- **Permanences** pendant lesquelles les jeunes qui peuvent passer la porte à tout moment. Dès que les animateurs sont dans les locaux pour les temps dits « administratifs », ils sont accessibles aux jeunes (actuellement dès 9h30 les mardis, mercredis et vendredis) ;

- **Rencontres de groupe** liées à la préparation des différents projets (toutes les rencontres liées aux projets de type Fête de quartier se font en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil libre) ;
- **Séances de comité** (une fois par mois) auxquelles une délégation de jeunes participe ;
- **Séances des animateurs avec la police** (une à quatre fois par année) ;
- **Colloques animation** (chaque semaine) ;
- **Rencontres inter-institutions** (Cora, Jeunesse en action, etc.) ;
- **Conseil socio-éducatif** (deux fois par année) ;
- **Séances informelles des animateurs du canton** (tous les deux mois) ;
- **Contacts avec les bénévoles** (Abbaye, Association Twelve's, etc.) ;
- **Préparatifs et différentes recherches** (selon les problématiques rencontrées) ;
- **Mise à niveau des savoirs** ;
- **Travail administratif** (dossiers, comptabilité, archives, rapports etc.) ;
- **Gestion de l'infrastructure** (achat, maintenance du matériel, rangement, etc.).
- **Contact avec les familles** (les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent leurs enfants, visites guidées, etc.) ;
- **Contact avec le voisinage** (préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.).

Enfin, les animateurs sont en réseau avec de nombreuses personnes et entités :

- acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés,
- Conseil socio-éducatif de l'école JJR,
- animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton,
- différents services du canton, tels que le service de cohésion multiculturelle ou le service de la protection de la jeunesse et la police du Val-de-Travers.

Cédric Schlatter animateur, Alexa Vincze animatrice, Danny Knöpfel et Celia Prati stagiaires.
Fleurier, mai 2018

Comptes 2017 – Association et Animation

Commentaires

Les divers points soulevés dans le rapport de vérification 2016 de la Fiduciaire Lebet ont été pris en compte et corrigés au début de cette année.

Barak bénéficie de l'appui des Communes du Val-de-Travers pour son fonctionnement. L'Association doit cependant contribuer annuellement à hauteur d'environ 20'000 CHF. Elle reste donc tributaire des dons de diverses associations, fondations et du soutien de particuliers. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Leur aide contribue ainsi à la pérennisation de Barak.

Les comptes 2017 de l'Association se solde par une perte de 26'336.55 CHF. Compte tenu d'un bénéfice reporté de 38'341.30 CHF en 2016, l'année 2018 débute avec un capital propre de 19'865.93 CHF

L'effort de l'Association va se poursuivre sur la pérennisation du fonctionnement du centre avec un taux de 150% (1.5 EPT) au niveau de l'engagement des animateurs.

En ce qui concerne la partie « Animation », le budget alloué aux animateurs a été tenu. Le bénéfice 2016 reporté de 4'631.17 CHF permet ainsi d'absorber la « perte » de 4'482.60 CHF pour 2017. L'année 2018 débutera ainsi sur la base d'un capital propre de 1'746.32 CHF qui sera complété par un versement de 4'600.00 CHF de la part de l'Association, ceci sur la base du budget 2018.

Les promesses de dons, fin 2017, pour un montant de 530'000 CHF vont permettre de réaliser l'étape 2 des rénovations dont le détail figure sous la rubrique « Bâtiments » du présent rapport.

Au tout début 2018, la Fondation Elisabeth Leuba-Jequier, en liquidation, a remis à Barak, le montant de 34'480.10 CHF. Ce montant sera utilisé dans le cadre du fonctionnement de l'Association pour 2018.

Association – Comptes 2017

ACTIFS

1011	Raiffeisen "Privé"	13'728.98
1012	Raiffeisen "Epargne"	2'111.55
1020	Poste "Cotisations"	4'025.40
TOTAL ACTIFS		19'865.93

PASSIFS

2300	Passifs transitoires	4'278.90
2800	Capital propre	41'862.55
2990	Bénéfice reporté /Perte reportée	61.03
	Perte	-26'336.55
TOTAL PASSIFS		19'865.93

CHARGES

4000	Salaires "Animateur(s)-trice(s)	106'496.40
4700	AVS / AI / APG / AC	17'147.45
4710	Assurance "Accidents"	1'706.90
4720	Assurance collectives "Maladies" (perte de gain)	3'546.40
4730	Prévoyance professionnelle (LPP)	7'043.40
4820	Frais divers "Animateur(s)-trice(s)	525.00
5100	Frais de fonctionnement "Association"	1'338.60
5200	Informatique "Association"	118.80
5300	Frais bancaires et postaux	63.85
6100	Taxes diverses	102.20
6200	Informatique "Animation"	1'530.75
6300	EBL / UPC / Infomaniak	920.00
6500	Fonctionnement "Animation"	10'726.80
7000	Gaz "Viteos" (Chauffage)	7'524.35
7100	Electricité "Groupe E"	1'722.70
7200	Eau "Commune VdT"	151.10
7300	Frais de bâtiments	902.25
7400	Assurances bâtiments	1'435.60
8000	Frais de rénovation des bâtiments	13'120.00
TOTAL CHARGES		176'122.55

PRODUITS

3001	Collectivités publiques	117'585.00
3011	Fondations	25'000.00
3031	Cotisations	680.00
3041	Soutiens / Dons / Legs	2'687.00
3400	Indemnités	3'825.00
3500	Intérêts bancaires et postaux	9.00
TOTAL PRODUITS		149'786.00
	Perte	-26'336.55

Animation– Comptes 2017

ACTIFS

1000	Caisse	320.40
1010	Poste	1'425.92
TOTAL ACTIFS		1'746.32

PASSIFS

2800	Capital propre	1'597.75
2990	Bénéfice reporté /Perte reportée	4'631.17
	Perte	-4'482.60
TOTAL PASSIFS		1'746.32

CHARGES

4400	Projets / Animation	2'240.45
4410	Bar	867.90
4420	Evénements	847.70
5000	Séances animateurs	332.45
5100	Déplacements animateurs	53.00
5200	Frais divers animateurs	77.75
6000	Matériel pour centre	1'652.15
6100	Produit d'entretien	235.40
6110	Matériel d'entretien	70.10
6400	Taxes diverses, déchets	147.20
6500	Frais de bureau	87.70
6520	Frais du compte postal	60.00
6610	Téléphone / Internet / TV	412.00
6650	Indemnité d'entretien	8'625.00
7010	Frais de séances	126.80
TOTAL CHARGES		15'835.60

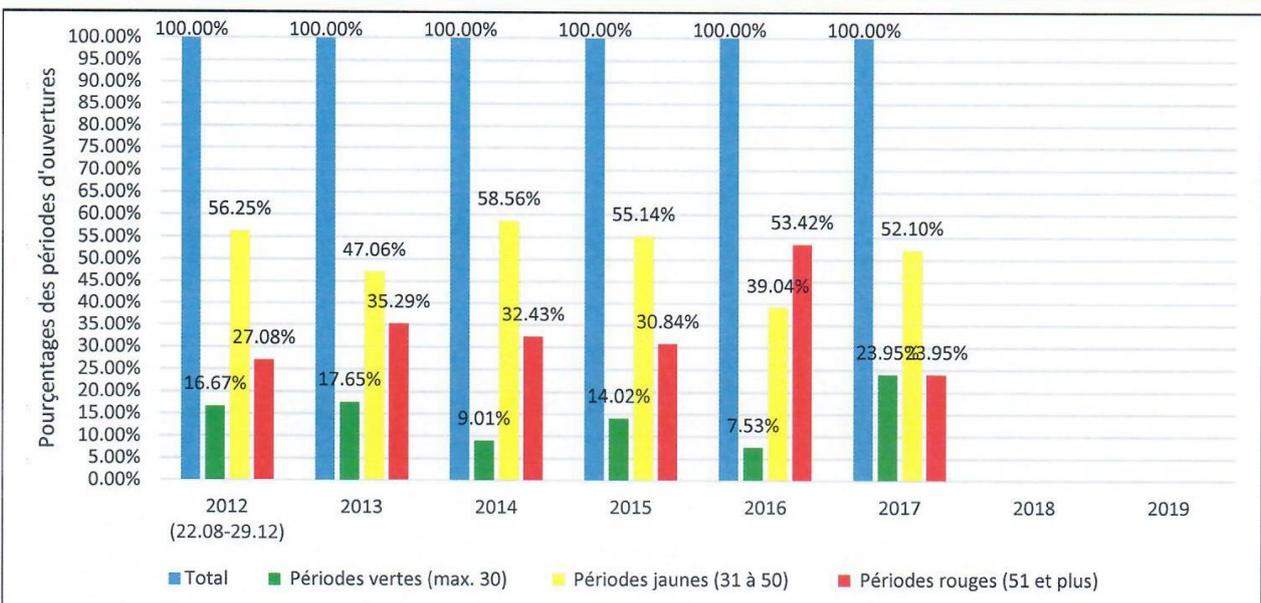
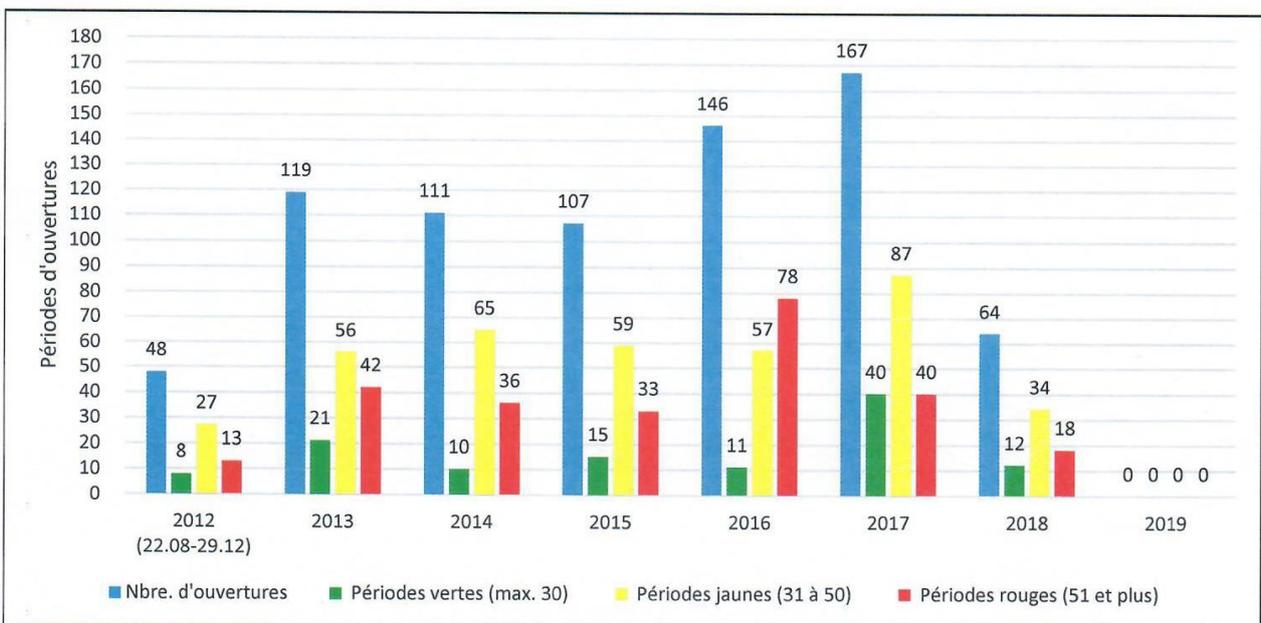
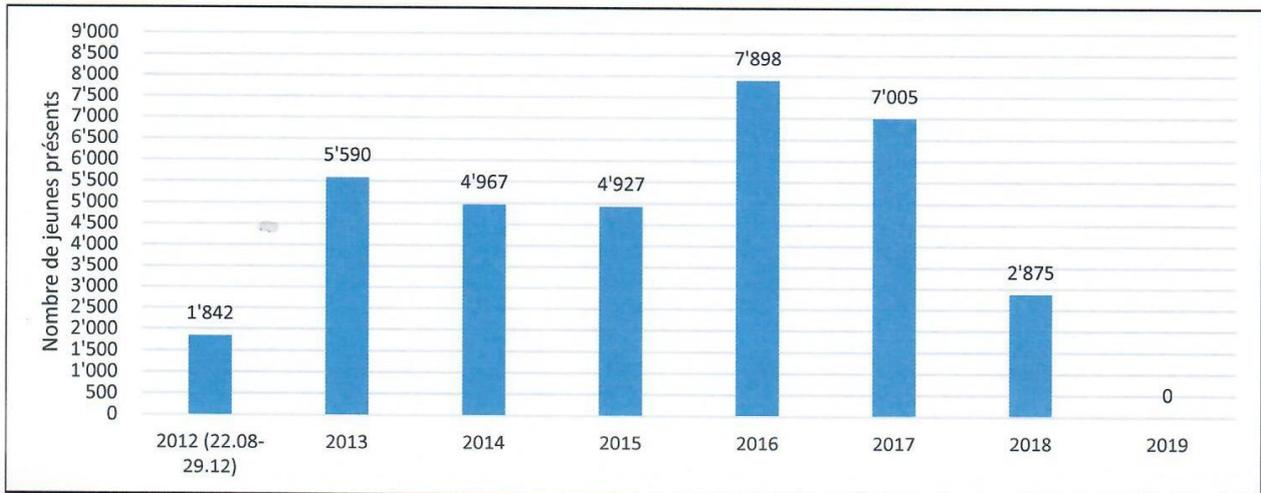
PRODUITS

3000	Versements Association Barak	10'600.00
3200	Dons / Soutiens	750.00
3300	Produits divers	3.00
TOTAL PRODUITS		11'353.00
	Perte	-4'482.60

Annexe 1 – Fréquentation

FRÉQUENTATION DU CENTRE BARAK

(Etat au : 07.05.2018)



Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2017

Association – Fiduciaire Lebet

Association Barak
Rue du Collège 9
2114 Fleurier

N/Réf :
V/Réf :

Môtiers, le 23 mai 2018

Vérification des comptes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous m'avez confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association Barak pour l'exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Je n'ai pas établi une révision à proprement parlé du fait que l'association n'est pas soumise à organe de révision.

J'ai obtenu l'intégralité des documents concernant l'association. Dans la comptabilité de l'association ne figure que le montant versé à titre d'avance des frais d'exploitation.

Je désire, par la présente, attirer votre attention sur divers points :

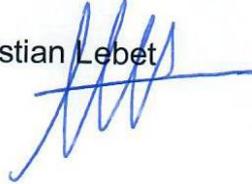
- Les décomptes finaux 2017 des charges sociales ne figurent pas dans les transitoires. Toutefois, on a pris note que la facture du 4^e trimestre 2017 pour l'AVS a été comptabilisé dans les passifs transitoires. Nous avons également constaté, malheureusement, que la facture du 4^e trimestre 2017 pour la LPP n'a pas été pris en compte pour l'exercice sous revue.
- La part sociale Raiffeisen d'un montant de 200.00 doit figurer au bilan à l'avenir.
- Nous avons également constaté que les factures d'assurances 2018 sont comptabilisées à charge des comptes 2017 pour un montant de 3'460.65.
- Un montant de 187.00 devra être remboursé par Monsieur Bernard Rosat durant l'exercice 2018 du fait qu'une facture privée d'électricité a été payée par l'association.
- Nous avons pris note que le bâtiment, reçu par donation de la commune Val-de-Travers, a été comptabilisée à l'actif pour la valeur ECAP. Cette transaction a généré une augmentation du capital de l'association.

Nous vous demandons de porter votre attention sur les précédentes remarques afin d'apporter les corrections nécessaires à l'avenir.

Malgré les remarques susmentionnées et qui seront corrigées durant l'exercice 2018, je vous demande d'accepter les comptes présentés pour l'exercice 2017 et d'en donner décharge à leur auteur.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Christian Lebet





Vérification des comptes 2017 de l'animation Barak

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Fleurier, le 23 mai 2018

Conformément au mandat qui nous a été confié nous avons vérifiés les comptes de la partie « Animation » de l'Association Barak, ceci pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les comptes 2017 de l'Association sont, quant à eux, vérifiés par la Fiduciaire Christian Lebet à Môtiers.

Les comptes ont été reconnus exacts. De nombreux pointages ont permis de vérifier que les montants présentés correspondaient à la réalité.

Au 31 décembre 2016 les comptes présentaient un bénéfice de CHF 4'631.17 avec un capital propre de CHF 6'228.90. Au 31 décembre 2017 les comptes présentent un déficit de CHF 4'482.60 avec un capital propre de CHF 1'746.32.

Au vu des documents présentés nous concluons que les comptes présentés peuvent être acceptés par l'assemblée générale et en donner décharge à leurs auteurs.

Pour l'organe de révision

Johanne Lebel Calame

Pierre-André Bieler